

# AVIS DU CSEM N°36 – MARDI 8 MAI 2018

## Avis du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) relatif au renouvellement des autorisations d'établissement d'enseignement fondamental et secondaire en qualité de radios d'école.

### *Décret du 5 JUIN 2008 portant création du Conseil supérieur de l'Education aux Médias :*

*«Chapitre I<sup>er</sup> : le Conseil supérieur a pour missions - 7° de formuler un avis motivé sur chaque projet de radio d'école établi en Communauté française par un établissement d'enseignement fondamental ou secondaire, organisé ou subventionné par la Communauté française, tel que prévu à l'article 62 du Décret du 27 février 2003 sur la radiodiffusion. »*

Conformément au décret coordonné du 26 mars 2009 sur les services de médias audiovisuels, une demande de renouvellement d'autorisation d'émettre doit être introduite six mois avant l'expiration de l'autorisation.

Conformément à ce qui a été prévu, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) a contacté les écoles, centralisé et validé les dossiers.

- Les écoles concernées ont été contactées par courrier postal le 17 janvier 2018.
- Tous les dossiers rentrés ont reçu un avis positif rendu par le CSEM lors de sa séance plénière du 8 mai 2018.

Conformément à l'article 63 § 1<sup>er</sup> du Décret du 26 mars 2009 sur la radiodiffusion qui prévoit que « en dérogation aux articles 35 à 37, et 52 à 58 et après avis du Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias, les établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française **peuvent être autorisés par le Gouvernement à organiser une radio d'école** ».

Les écoles ayant reçu un avis favorable du Conseil supérieur de l'éducation aux médias :

Nom de l'établissement d'enseignement	Fréquence	Etat du dossier	Avis du Conseil
ECOLE SECONDAIRE LIBRE SAINT-HUBERT Rue Saint-Gilles 41 - 6870 SAINT-HUBERT	97.3 MHz	En ordre	Favorable
INSTITUT NOTRE-DAME Rue de Givet 21 - 5570 BEAURAING	88.3 MHz	En ordre	Favorable
ECOLE ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ SEC. DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE Rue de Lannoy 53 - 7740 PECQ Implantation concernée : « Le Trèfle » Grand' Rue 5 - 7950 CHIEVRES	107.6 MHz	En ordre	Favorable
COMMUNAUTE SCOLAIRE LIBRE GEORGES COUSOT Place Albert 1er 11 - 5500 DINANT	103.3 MHz	En ordre	Favorable
ECOLE FONDAMENTALE LIBRE SAINT-MARTIN Rue Saint-Martin 32 - 5380 CORTIL-WODON	107.3 MHz	En ordre	Favorable